



L'Étoile n° 214



Église Saint-Jean-Porte-Latine – Chapelle Sainte-Jeanne-de-Chantal
Dimanches 13 et 20 avril 2025

Dimanche des Rameaux et de la Passion et dimanche de Pâques– Année C

DES RAMEAUX AU TOMBEAU VIDE

L'année des 1700 ans du concile de Nicée nous centre davantage encore sur la figure de Jésus.

Pèlerins, il s'agit de l'espérance sous le mode du souvenir du Crucifié. Il nous faut comprendre le Crucifié à la lumière de sa résurrection et de l'espérance qui en découle.

Il nous faut reconnaître que le Dieu trinitaire n'est autre que le Dieu habité par l'histoire et par la souffrance, le Père qui souffre la mort de son Fils dans la douleur de son amour. C'est redéfinir l'homme véritable et les conditions de sa libération face au Fils de l'homme rejeté et ressuscité dans la liberté de Dieu.

Il nous faut appartenir à cette Eglise qui confesse publiquement sa foi et son espérance dans cet homme de Nazareth, crucifié sous Ponce Pilate.

Il nous faut puiser à la source de l'espérance : le Christ lui-même.

Sachant que Jésus arrive, les habitants de Jérusalem prennent des palmes et vont à sa rencontre et l'acclament en criant. Mais, doux et humble, c'est un roi de paix, un roi des pauvres qui s'avance, non un conquérant monté sur un char de triomphe.

Au tombeau vide, s'arrêtera l'Histoire et commencera la foi. Comme l'écrit Benoît XVI « la résurrection de Jésus va au-delà de l'Histoire, mais elle laisse son empreinte dans l'Histoire ».

Nous avons à saisir Jésus comme celui qui fut, de telle sorte qu'il se révèle pour nous aujourd'hui comme celui qu'il est véritablement.

Le souvenir de Jésus terrestre nous tourne vers Celui qui est exalté et l'espérance en Celui qui vient.

Pèlerins, nous ne regardons pas en arrière mais nous faisons mémoire de Jésus, Messie crucifié et ressuscité.

Ces quelques lignes empruntées à Jürgen Molmann, dans son ouvrage « Dieu crucifié » peuvent soutenir notre marche de pèlerins et affirmer à notre tour, après bien d'autres qui nous précèdent et ceux à venir, la foi de Nicée.

Puisse cette semaine sainte nous faire devenir ce que nous sommes : des témoins et des attestateurs qu'«il est vraiment ressuscité !»

Très fraternellement à vous,

Pascal Remondet

Les chemins de croix en Carême

(chaque vendredi de Carême à 19h à St Jean)

Cette année encore, les paroissiens sont invités à se rassembler les vendredis de Carême à 19h00, en l'église Saint Jean, pour un temps de prière et de méditation autour du Chemin de croix. Chaque vendredi, une équipe différente a proposé la méditation laquelle nous sommes tous conviés : "Lève-toi et marche !".

Vendredi 11 avril : communauté et fraternités PSA

Documents de présentation disponibles au fond de l'église

Prière du Jubilé

Père céleste, en ton fils Jésus-Christ, notre frère,
tu nous a donné la foi,
et tu as répandu dans nos cœurs
par l'Esprit Saint,
la flamme de la charité.
Qu'elles réveillent en nous
la bienheureuse espérance
de l'avènement de ton Royaume.

Pape François

Pèlerinage diocésain du samedi 17 mai 2025

3 groupes sont proposés pour permettre à tous les paroissiens de participer, avec un regroupement général à 15h30 en vue de la grand-messe à St Sulpice à 16h30 :

- Groupe 1 : Notre Dame – St Sulpice, pour les pèlerins ambassadeurs de la paroisse (déjà complet)
- Groupe 2 : Monastère de la Visitation – St Joseph des Carmes – St Sulpice (RDV 10h RER Baconnets)
- Groupe 3 : Accès direct à St Sulpice, pour ceux qui marchent peu (RDV 14h30 RER Baconnets)

Date limite d'inscription : 3 mai 2025

N'hésitez pas à vous informer auprès de l'équipe d'organisation
Véronique, Véronique, Helene, Laurent, Christian, Xavier

Célébrations de la Semaine Sainte

- **Fête des Rameaux** avec Bénédiction des rameaux
 - Samedi 12 avril, 18h à Ste Jeanne
 - Dimanche 13 avril, 10h30 à St Jean
- **Jeudi Saint** : Célébration de la Cène du Seigneur, jeudi 17 avril
 - 18h à Ste Jeanne
 - 20h à St Jean
- **Vendredi Saint** : vendredi 18 avril
 - Chemin de croix, 15h à Ste Jeanne
 - Célébration de la passion du Seigneur, 20h à St Jean
- **Veillée pascale** : samedi 19 avril
 - 20 h, à St Jean
- **Messe du jour de Pâques** : dimanche 20 avril
 - 10h30 à Ste Jeanne
 - 10h30 à St Jean